



## COMMENT RÉSERVER VOTRE PTI BUS ?

Appelez le **0 805 38 38 74** pour fixer votre rendez-vous.  
**La veille avant 18h** pour le lendemain matin.  
**Le vendredi avant 18h** pour le lundi matin.

Horaires de la centrale de réservation :  
**du lundi au vendredi** (sauf les jours fériés) de **8h à 18h**.

## LE JOUR DU RENDEZ-VOUS

- Présentez-vous au point d'arrêt 5 minutes au moins avant l'heure du rendez-vous ou soyez prêt à votre domicile pour les personnes à mobilité réduite.
- En cas d'annulation, prévenez l'opérateur au plus tôt.

## LES TARIFS ?

Le territoire de la CCPEVA est découpé en 3 zones.  
 Si vous vous déplacez :

- Dans une même zone : **1,50 €** le trajet simple (carnet de 10 tickets à 10 €)
- D'une zone à l'autre : **3,50 €** le trajet simple (carnet de 10 tickets à 25 €)

Le billet est à payer auprès du conducteur PTI BUS.

Plus d'infos et liste des arrêts sur [www.cc-peva.fr](http://www.cc-peva.fr)



**0 805 38 38 74**

Service & appel gratuits

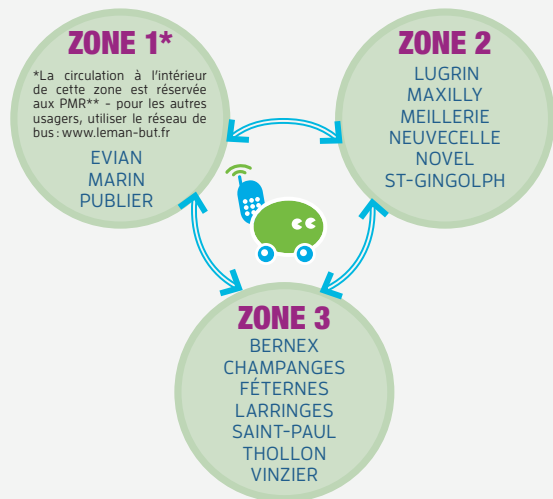


## LE TRANSPORT À LA DEMANDE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

PTI BUS est un service de transport en commun sur réservation, complémentaire des lignes de bus existantes, mis en place par la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance. PTI BUS vient vous chercher au plus près de chez vous (ou à votre domicile si vous êtes considéré comme personne à mobilité réduite) pour aller chez le médecin, faire les courses ou pour vos démarches administratives.

## VOS DÉPLACEMENTS DANS LE PAYS D'ÉVIAN

Les 16 communes sont réparties en 3 zones.



## POUR QUI ?

Vous habitez l'une des 16 communes du territoire et répondez à l'un des critères suivants :

- Agé de 60 ans et plus
- Titulaire des minima sociaux
- En insertion professionnelle
- A mobilité réduite (PMR\*\*)

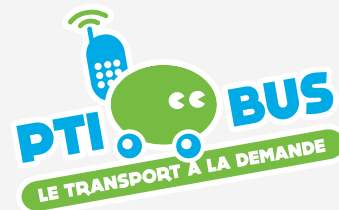
## POUR ALLER OÙ ?

- Dans l'une des communes du pays d'Évian
- Pour rejoindre une correspondance avec d'autres lignes de transport
- Vers Thonon (**personnes à mobilité réduite uniquement**)

## QUAND ?

PTI BUS vous emmène du lundi au samedi de 9h à 17h30, toute l'année, sauf jours fériés.

Les horaires sont modulables en fonction des demandes enregistrées et des conditions météorologiques.



## VOYAGEURS PMR\*\*

\*\*PMR : personne à mobilité réduite (personne ayant des difficultés à se déplacer, en fauteuil roulant, femme enceinte)



- Prise en charge et dépose **à votre domicile**
- Déplacement possible **à l'intérieur et entre les ZONES**
- Déplacement possible **vers Thonon** (Hôpital, place des Arts et Maison médicale)